



COMMISSION D'APPEL

Publication le 28-04-2022

Président : M. PERRISSIN Christian
Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

CONVOCATION

DOSSIER D'APPEL N° 10 2021/2022 :

**Appel Réglementaire du club du CS MEGEVE et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de l'Arbitrage (Faute technique).
MATCH n°23405682 du 10/04/2022 CHAMONIX 1 – MEGEVE 1**

Ce dossier sera étudié le **mercredi 4 mai 2022 à 19h00** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de l'Arbitrage ou son représentant.

Monsieur Jérôme MENAND, CTDA

L'arbitre de la rencontre : Monsieur HOUATMIA Hilmi

Monsieur FERREIRA DA SILVA Igor, arbitre assistant
Monsieur VETTER Marcel, arbitre assistant

Pour le club du CS MEGEVE :

- Monsieur le Président ou son représentant
- Monsieur SELLAMI Didier, responsable technique

Pour le club de CHAMONIX :

- Monsieur le Président ou son représentant
- Monsieur JABRAME Mohammed, responsable technique

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.